

**RAPPORT
ANNUEL
2017|2018
MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
MONTRÉAL**



**FONDATION
DU MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
DE MONTRÉAL**

- **RAPPORT DE GESTION**
- **ÉTATS FINANCIERS**

RAPPORT DE GESTION DE LA FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

EXERCICE 2017-2018 | 1^{er} AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018

À eux seuls, les états financiers ne suffisent pas à communiquer la performance globale de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM). Ce rapport de gestion, inspiré du guide publié par CPA Canada, vise donc une compréhension plus globale des résultats présentés et reflète le point de vue de l'équipe de direction. Il a pour objectif :

- de rendre compte de la performance globale de la Fondation, des engagements et des flux de trésorerie;
- et de présenter le contexte, les enjeux et les perspectives d'avenir de la Fondation.

L'année 2017-2018 a été déterminante pour la Fondation. Dans un contexte de gestion de changement et de croissance, l'équipe a réussi à atteindre les objectifs ambitieux de l'exercice 2017-2018 prévus dans son plan quinquennal grâce au développement efficace de l'ensemble de ses activités **tout en maintenant le ratio de ses frais d'administration à 6,6%**¹.

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE 2017-2018

APPORTS ENCAISSÉS, SOUSCRIPTIONS GÉNÉRÉES ET REVENUS DE PLACEMENTS: 15 465 715 \$

- Revenus totaux en dons et commandites encaissés²: 8 939 686 \$
- Souscriptions en dons et commandites générées en 2017-2018 (non versées): 4 272 200 \$
- Revenus de placements: 2 253 829 \$

DONS ET COMMANDITES: 8 577 987 \$

- **Dons remis au Musée: 7 501 987 \$**
 - Une augmentation de 374 000 \$ par rapport à l'exercice 2016-2017
- **Commandites encaissées directement au Musée: 1 076 000 \$**
 - Les revenus de commandites sont sollicités par l'équipe de la Fondation, mais encaissés directement au Musée. Ils figurent dans les états financiers du Musée et ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio des frais administratifs.

SERVICE AUX MEMBRES ET À LA CLIENTÈLE

- Les activités du Service aux membres et à la clientèle du Musée sont encadrées par la direction de la Fondation.
Revenus: 3 891 874 \$
 - Ces revenus ne figurent pas dans les états financiers de la Fondation, mais dans ceux du MBAM. Ils ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio des frais administratifs.

¹ Le ratio des frais d'administration est le résultat du rapport des frais d'administration (552 539 \$) sur les produits totaux présentés dans les états financiers, excluant les revenus de placements et de subventions (8 377 504 \$).

² Les revenus totaux en dons et commandites incluent des versements provenant de souscriptions ayant été conclues dans les exercices précédents.

1. PERFORMANCE GLOBALE DE LA FONDATION DU MUSÉE

1.1 CAMPAGNES ANNUELLES

CAMPAGNE ANNUELLE: 742 028 \$

- 5 514 dons uniques, dont 3 597 provenant de nouveaux donateurs
- 678 156 \$ en revenus directs et 63 872 \$ en revenus de boîtes de dons
- Une croissance des revenus de 28%

CAMPAGNE DES CERCLES PHILANTHROPIQUES: 1 164 533 \$ (revenus nets des dépenses)

- Plus de 1 000 membres, dont:
 - 556 nouveaux adhérents
 - 469 membres du Cercle des jeunes philanthropes
 - 280 membres du Cercle des Anges (une croissance de plus de 50%)
- Une croissance des revenus nets de 116%

CAMPAGNE DU BAL ET AUTRES ÉVÉNEMENTS DE COLLECTE DE FONDS: 1 545 398 \$

- Une croissance des revenus nets de 27 %
 - Bal du Musée: 1 424 000 \$ (revenus nets des dépenses)
 - Autres événements de collecte de fonds: 121 398 \$ (revenus nets des dépenses)

1.2 COMMANDITES³

Les commandites en soutien à diverses activités du Musée sont aussi en croissance avec des revenus totalisant 1 076 000 \$, soit une augmentation de 52 %. Pour la cohérence des approches et l'assurance d'un rendement accru, deux ressources de l'équipe de la Fondation s'affairent à la sollicitation de commandites. Puisque les revenus de commandites sont directement versés au MBAM, ils ne figurent pas dans les états financiers de sa Fondation.

**Les revenus des campagnes annuelles et des commandites 2017-2018
totalisent 4 527 959 \$, une croissance de 49 %**

1.3 REVENUS DES CAMPAGNES MAJEURES 2008-2012 ET 2014-2019

La campagne majeure 2008-2012 – en soutien au déploiement du pavillon d'art québécois et canadien Claire et Marc Bourgie –, ainsi que celle de 2014-2019 – en soutien au pavillon pour la paix Michal et Renata Hornstein et aux programmes éducatifs et d'art-thérapie du Musée –, sont toutes deux en fin de réalisation. Les engagements échelonnés sur plusieurs années se concluent donc progressivement et, de ce fait, il est normal d'observer la décroissance de ces revenus, avec 2 580 404 \$ en apports encaissés.

1.4 DONS MONÉTAIRES POUR LES ACQUISITIONS D'ŒUVRES D'ART

En étroite collaboration avec l'équipe de la conservation et de la direction du Musée, la Fondation a recueilli 1 190 078 \$ en dons monétaires dédiés aux acquisitions d'œuvres d'art au cours de l'exercice 2017-2018. Puisque le MBAM doit autofinancer ses acquisitions à près de 100 %, ces dons sont d'une importance capitale pour l'enrichissement de sa collection encyclopédique.

1.5 DONS PLANIFIÉS

Une ressource est maintenant affectée au développement des dons planifiés (dons testamentaires, polices d'assurance, dons en actions, etc.). Les résultats sont encourageants : de nombreuses promesses d'engagement sont confirmées, dont une importante transaction de don par police d'assurance vie. Ce généreux contrat a débuté en cours d'exercice et se reflète dans les états financiers par un premier paiement de 203 786 \$. Les autres montants reçus en 2017-2018 sont inclus dans les revenus des campagnes majeures.

³ Les revenus de commandites ne figurent pas dans les états financiers de la Fondation, mais dans ceux du Musée.

1.6 AUTRES CONTRIBUTIONS

La constatation d'apports reportés d'exercices précédents complète les revenus des campagnes majeures : un don reporté du programme Mécénat Placements Culture (250 000 \$) et une subvention du Conseil des arts et des lettres du Québec (187 500 \$).

Apports totaux en dons et commandites : 8 939 686 \$

1.7 REVENUS DE PLACEMENTS

Les revenus de placements de la Fondation sont de 2 253 829 \$ selon un taux moyen de rendement de 4,5% (exercice se terminant au 31 mars 2018), comparativement à un taux moyen de 13,4% pour l'exercice 2016-2017; ce qui influence considérablement les résultats globaux comparatifs.

1.8 SOUSCRIPTIONS

L'équipe de la Fondation du Musée multiplie ses efforts afin de conclure des ententes de dons majeurs selon des engagements pluriannuels, communément nommées « souscriptions ». Cette tactique lui permet de tisser des liens à plus long terme avec les donateurs majeurs dans l'objectif d'établir une relation durable qui aura un impact tangible et transformationnel pour le Musée.

Les souscriptions en dons et commandites, promises à la Fondation et non encaissées en cours d'année 2017-2018, totalisent 4 272 200 \$. Les souscriptions générées cette année – en plus de celles confirmées dans les exercices précédents – impliquent la gestion de 113 dossiers de donateurs majeurs (individus, entreprises et fondations) par l'équipe de la Fondation.

2. CONTEXTE, ENJEUX ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En plein essor sous l'impulsion de sa directrice générale et conservatrice en chef, Nathalie Bondil, le MBAM s'impose maintenant comme une véritable cité muséale, avec ses 1,3 million de visiteurs, ses 5 pavillons, sa collection encyclopédique unique au pays comptant plus de 43 000 œuvres, 3 grandes expositions et de 5 à 8 expositions-découvertes par année, plus de 450 partenaires communautaires, 300 000 participants à ses activités éducatives et sociocommunautaires, et 114 000 membres VIP, dont plus de 1 000 membres donateurs des Cercles philanthropiques. Subséquemment, la Fondation du Musée se doit de trouver des stratégies d'augmentation de revenus pour soutenir les quatre pôles d'excellence identifiés par l'institution, soit :

- l'enrichissement et la préservation de sa collection;
- la présentation des grandes expositions et des expositions-découvertes;
- les activités d'éducation et de mieux-être;
- et le rayonnement international du MBAM.

Pour répondre aux besoins grandissants du Musée et atteindre ses objectifs ambitieux, la Fondation a mené un exercice de planification stratégique en 2016-2017 de concert avec le MBAM. Différents axes de développement ont été identifiés, et la croissance visée prescrivait des changements importants sur le plan de l'organisation du travail :

- une ressource de l'équipe a été affectée aux dons planifiés, aux dons d'œuvres, aux dons majeurs et aux affaires légales de la Fondation;
- une ressource a été nommée responsable des opérations et du soutien au développement;
- deux ressources de l'équipe de la Fondation s'affairent à la sollicitation de commandites, bien que les revenus qui en découlent soient directement versés au Musée;
- une ressource en télévente (Cercles philanthropiques et autres campagnes annuelles) a intégré l'équipe;
- deux postes de soutien administratif et logistique ont été ajoutés;
- et enfin, en réponse à la refonte de l'Association des bénévoles du MBAM, rappelons que les postes liés à l'organisation du Bal ont été intégrés à l'équipe de la Fondation.

La direction a revu la gouvernance de la Fondation avec ses fiduciaires afin de mieux refléter son évolution, son développement et sa croissance. Des changements ont été adoptés pour revoir ses comités afin d'optimiser la contribution de chacun. Enfin, le prochain chantier de développement susceptible d'accroître significativement les résultats de la Fondation impliquera le déploiement d'outils technologiques plus performants.

ÉTATS FINANCIERS DE LA FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

31 MARS 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux fiduciaires de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L. / S.R.L.

Le 10 juillet 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	Fonds affectés							Total	
	Fonds général	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total Fonds affectés	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits									
Apports									
Campagnes majeures	1 350 285	178 461	—	—	1 190 078	1 505 444	2 873 983	4 224 268	6 210 462
Campagnes annuelles	2 007 425	—	228 500	—	—	—	228 500	2 235 925	1 596 328
Événements-bénéfice	1 917 311	—	—	—	—	—	—	1 917 311	1 624 166
	5 275 021	178 461	228 500	—	1 190 078	1 505 444	3 102 483	8 377 504	9 430 956
Placements (note 4)	145 227	892 812	867 106	86 115	214 503	48 066	2 108 602	2 253 829	5 667 701
Subvention (note 6)	187 500	—	—	—	—	—	—	187 500	—
	5 607 748	1 071 273	1 095 606	86 115	1 404 581	1 553 510	5 211 085	10 818 833	15 098 657
Charges									
Campagnes de financement	1 341 004	—	—	—	—	—	—	1 341 004	696 044
Événements-bénéfice	523 260	—	—	—	—	—	—	523 260	494 458
Gestion et garde des placements	9 812	68 472	66 359	20 333	17 065	3 678	175 907	185 719	243 326
Frais d'administration	552 539	—	—	—	—	—	—	552 539	548 629
	2 426 615	68 472	66 359	20 333	17 065	3 678	175 907	2 602 522	1 982 457
Excédent des produits sur les charges avant les dons au Musée	3 181 133	1 002 801	1 029 247	65 782	1 387 516	1 549 832	5 035 178	8 216 311	13 116 200
Dons au Musée	2 888 408	928 624	1 033 999	95 306	1 000 553	1 555 097	4 613 579	7 501 987	7 127 717
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	292 725	74 177	(4 752)	(29 524)	386 963	(5 265)	421 599	714 324	5 988 483

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	Fonds affectés									Total		
	Fonds général	Fonds pour les pavillons avec clause	Fonds d'expositions Desmarais et autres		Chaire Jarislowsky avec clause	Fonds d'acquisitions		Fonds d'activités éducatives		Total Fonds affectés	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs nets au début	(2 241 011)	17 474 331	17 657 387	14 800	2 377 785	3 358 171	2 975 988	973 897	3 561 792	48 394 151	46 153 140	40 164 657
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	292 725	74 177	(24 952)	20 200	(29 524)	415 814	(28 851)	3 426	(8 691)	421 599	714 324	5 988 483
Actifs nets à la fin	(1 948 286)	17 548 508	17 632 435	35 000	2 348 261	3 773 985	2 947 137	977 323	3 553 101	48 815 750	46 867 464	46 153 140
Composés de												
Dotations	—	—	—	—	2 000 000	—	—	—	—	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Affectés avec clause	—	17 548 508	17 632 435	—	348 261	3 773 985	—	977 323	—	40 280 512	40 280 512	39 841 571
Affectés sans clause	—	—	—	35 000	—	—	2 947 137	—	3 553 101	6 535 238	6 535 238	6 552 580
Non grevés d'affectation	(1 948 286)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(1 948 286)	(2 241 011)
	(1 948 286)	17 548 508	17 632 435	35 000	2 348 261	3 773 985	2 947 137	977 323	3 553 101	48 815 750	46 867 464	46 153 140

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2018

	Fonds affectés							Total	
	Fonds général	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total Fonds affectés	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif									
À court terme									
Encaisse	3 716 194	—	—	—	—	—	—	3 716 194	3 203 106
Débiteurs	11 680	—	—	—	—	—	—	11 680	43 211
Avance au Musée	—	—	—	—	1 800 075	—	1 800 075	1 800 075	2 840 201
Avances interfonds	—	—	74 854*	—	4 221*	3 554 456*	3 633 531*	—	—
	3 727 874	—	74 854	—	1 804 296	3 554 456	5 433 606	5 527 949	6 086 518
Placements (note 3)	2 020 680	17 676 004	17 592 581	2 438 074	4 916 826	975 968	43 599 453	45 620 133	44 306 944
	5 748 554	17 676 004	17 667 435	2 438 074	6 721 122	4 530 424	49 033 059	51 148 082	50 393 462
Passif									
À court terme									
Somme due au Musée	3 343 118	—	—	—	—	—	—	3 343 118	2 865 322
Avances interfonds	3 416 222*	127 496*	—	89 813*	—	—	217 309*	—	—
	6 759 340	127 496	—	89 813	—	—	217 309	3 343 118	2 865 322
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture (note 6)	937 500	—	—	—	—	—	—	937 500	1 375 000
	7 696 840	127 496	—	89 813	—	—	217 309	4 280 618	4 240 322
Actifs nets									
Dotations	—	—	—	2 000 000	—	—	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Affectés avec clause	—	17 548 508	17 632 435	348 261	3 773 985	977 323	40 280 512	40 280 512	39 841 571
Affectés sans clause	—	—	35 000	—	2 947 137	3 553 101	6 535 238	6 535 238	6 552 580
Non grevés d'affectation	(1 948 286)	—	—	—	—	—	—	(1 948 286)	(2 241 011)
	(1 948 286)	17 548 508	17 667 435	2 348 261	6 721 122	4 530 424	48 815 750	46 867 464	46 153 140
	5 748 554	17 676 004	17 667 435	2 438 074	6 721 122	4 530 424	49 033 059	51 148 082	50 393 462

* Ces montants ne sont pas présentés dans la colonne Total étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil,



Sylvie Demers
Présidente
Fiduciaire



Yves Roy
Président du comité de budget,
d'audit et d'attribution
Fiduciaire

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	2018	2017
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	714 324	5 988 483
Ajustements pour:		
Variation de la juste valeur réalisée des placements	(1 451 112)	(1 287 745)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	1 016 023	(3 327 387)
Subvention et apports reconnus relativement au programme Mécénat Placements Culture	(437 500)	—
	(158 265)	1 373 351
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	31 531	333 980
Avance au Musée	1 040 126	—
Somme due au Musée	477 796	119 054
	1 391 188	1 826 385
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(878 100)	(1 933 449)
Activités de financement		
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture	—	250 000
Augmentation nette de l'encaisse	513 088	142 936
Encaisse au début	3 203 106	3 060 170
Encaisse à la fin	3 716 194	3 203 106

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la «Fondation») est constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). La Fondation est reconnue comme organisme de bienfaisance enregistré et fondation publique au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, des legs et d'autres contributions au bénéfice du Musée des beaux-arts de Montréal (le «Musée»), de même qu'à gérer et à administrer ses fonds. De plus, en vertu de l'article 4 de la convention entre la Fondation et le Musée, ce dernier a confié à la Fondation l'administration de certains de ses placements, ces derniers étant toutefois exclus des états financiers de la Fondation.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS AFFECTÉS

La Fondation suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités ou leurs objectifs respectifs.

I FONDS GÉNÉRAL

Le fonds général présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement de la Fondation ainsi que tout autre élément lié à un fonds non grevé d'affectation ou à un fonds affecté dont l'importance relative ne justifie pas de le présenter distinctement.

II FONDS AFFECTÉS

Chaque fonds affecté présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents à ses propres opérations suivant ses activités et ses objectifs.

Les fonds présentent de façon distincte l'affectation de dons avec clause de conservation pendant au moins 10 ans ainsi que ceux sans clause similaire, mais comportant une désignation. Ces dons sont comptabilisés à l'état des résultats du fonds correspondant à leur désignation.

La Fondation contribue au financement des activités du Musée à même l'usufruit des placements, conformément à l'objectif de chaque fonds.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, à l'exception de l'avance au Musée. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont présentées à l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

CONSTATATION DES PRODUITS

I DONS ET LEGS

Les dons et les legs sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

II REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

III APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à la Fondation, et le Musée met ses ressources et ses locaux à la disposition de la Fondation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

VENTILATION DES CHARGES

La Fondation présente les charges à l'état des résultats par fonction. Les coûts de chaque fonction incluent les coûts du personnel et d'autres charges qui y sont directement liées, de même qu'une tranche des charges salariales administratives de la Fondation. Les charges salariales administratives imputées aux différentes fonctions sont ventilées de façon proportionnelle sur la base du temps estimatif consacré à chacune de ces fonctions.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. PLACEMENTS

	2018	2017
	\$	\$
Encaisse	257 860	804 607
Obligations canadiennes	6 278 343	9 612 639
Obligations américaines et étrangères	50 666	96 386
Actions canadiennes	20 056 245	20 115 657
Actions américaines et étrangères	8 667 720	8 087 203
Fonds commun d'actions canadiennes	6 247 974	2 061 761
Fonds commun d'actions internationales	370 352	—
Fonds Fondation du Grand Montréal	3 690 973	3 528 691
	45 620 133	44 306 944

4. REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement se détaillent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Intérêts et dividendes	1 818 740	1 052 569
Variation de la juste valeur réalisée	1 451 112	1 287 745
Variation de la juste valeur non réalisée	(1 016 023)	3 327 387
	2 253 829	5 667 701

5. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Musée des beaux-arts de Montréal est considéré, à des fins comptables, comme un organisme apparenté de la Fondation puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil des fiduciaires de la Fondation, et que le Musée y détient un intérêt économique, compte tenu de la nature des activités de la Fondation.

Les dons versés par la Fondation au Musée sont présentés distinctement à l'état des résultats. Il en est de même pour les postes de l'état de la situation financière liés à ces transactions, le cas échéant.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Fondation et sont évaluées à la valeur d'échange.

6. PROGRAMME MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC ET MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

La Fondation a participé à cinq reprises au programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Des ententes de gestion des fonds ont été conclues avec La Fondation du Grand Montréal (FGM) à cet égard.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contrepartie reçues du CALQ et du MCC, de même que les postes comptables sous lesquels les différents montants sont inscrits aux états financiers.

Période	Apports de la Fondation	Subvention du CALQ / MCC	
	Fonds affectés 10 ans	Fonds affectés 2 ans	
	\$	\$	\$
Antérieure au 1 ^{er} octobre 2013	500 000 ¹	375 000 ³	125 000 ⁵
Postérieure au 1 ^{er} octobre 2013	1 500 000 ²	500 000 ⁴	—
Total	2 000 000	875 000	125 000

1 Provenant de dons sans affectation externe, dont 250 000 \$ sont présentés au poste « Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture » du Fonds général et 250 000 \$ ont été reconnus comme revenus d'apport et apparaissent à l'actif du Fonds général, la période d'affectation de 10 ans étant venue à échéance.

2 Provenant de dons avec affectation externe, reconnus comme revenu et ajoutés au capital permanent du Fonds pour les pavillons.

3 187 500 \$ sont inscrits au poste « Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture » du Fonds général et 187 500 \$ ont été reconnus comme revenu de subvention et apparaissent à l'actif net du Fonds général, la période d'affectation de 10 ans étant venue à échéance.

4 Inscrits au poste « Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture » du Fonds général.

5 La période d'affectation de deux ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu de subventions et apparaissant à l'actif net du Fonds général.

Les revenus de placement sont reconnus annuellement aux postes relatifs aux revenus de placement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements :

				Solde au	Solde au
	Apports	Rendements	Retraits	31 mars 2018	31 mars 2017
	\$	\$	\$	\$	\$
Compte					
Affectés 2 ans	125 000	43 485	62 500	105 985	99 896
Affectés 10 ans	2 875 000	896 618	186 630	3 584 988	3 428 795

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des placements qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans son portefeuille de placements, la Fondation détient des obligations et des participations dans des fonds communs d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des obligations et des participations dans les fonds communs d'obligations.

8. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

